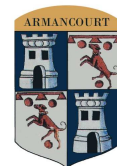


LE FLASH D'ARMANCOURT

Mairie d'ARMANCOURT
2, rue des Vignes Blanches
60880 Armancourt

OCTOBRE 2009



UN PARFUM DE RENTREE ET DE RENOUVEAU

Le 3 septembre dernier, l'école du village ouvre ses portes. Cette année il fallait attendre un peu pour entrer dans la classe maternelle, le temps d'un accueil personnalisé des petits, par les maitresses de maternelle et par l'ATSEM.

L'école primaire Albert EVELOY accueille 66 élèves répartis en 3 classes, dont 27 enfants en maternelle. Avec un effectif constant, les classes sont une nouvelle fois bien remplies. Cette rentrée scolaire sans encombre marqua les petits, et parfois les parents.



Mme PAYEN institutrice depuis 23 ans à Armancourt a pris sa retraite fin juin 2009. Lors de la fête de l'école, la municipalité s'est associée aux différents messages de reconnaissances pour ces années passées à Armancourt.

Le conseil municipal a profité de cette cérémonie pour

offrir à Mme PAYEN un tableau réalisé par Jean-Pierre LARDE.

L'équipe Municipale renouvelle ses vœux de bonheur pour une retraite bien méritée et souhaite une bonne intégration à Melle VEREECKE qui lui succède.

Chers Armancourtois,

Nous entrons dans une phase intéressante pour notre commune. Les premières études réalisées passent sous la forme active.

Nous avons lancé le plan de rénovation de nos bâtiments publics, nous sommes également sur le point de commencer les travaux de voirie rue de la Basse Côte d'ici la fin de l'année. La délégation de service public Gaz est en cours de négociation. Nous pensons retenir, au début de l'année prochaine, l'entreprise qui implantera ce réseau de gaz.

Nous sommes dans une démarche dit de « petits pas », chaque action est intégrée dans un planning global, le but étant de ne pas « faire et défaire », et d'optimiser nos ressources financières. Lorsque nous aurons mis en place ou rénové les différents réseaux, nous pourrions investir pour changer le revêtement de nos trottoirs.

Votre équipe est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Amicalement
Eric BERTRAND

APRES LE CONCOURS, LES LAUREATS

Lors de la fête communale du 13 septembre dernier, l'équipe municipale a remis, pour chaque lauréat *des maisons fleuries*, un bon d'achat de 50 € valable dans les magasins DELBARD à :

- Mme et M. BENOIT, rue des Durboises,
- Mme et M. HUDOLIN, rue de l'Ecole
- Mme et M. JEANNIOT, rue des Vignes Blanches

Nous leurs adressons à nouveau nos félicitations pour le travail accompli et pour l'originalité dont ils ont fait preuve pour valoriser leur propriété. Nous pensons également à toutes les autres personnes qui se sont impliquées en grand nombre pour notre concours et nous les encourageons pour l'année prochaine.

Chacun à sa mesure contribue, avec la municipalité, à l'embellissement de notre village.



RENCONTRE AVEC LES RIVERAINS

La commission travaux a présenté, le 16 juin dernier, à la salle polyvalente l'étude concernant les travaux de la rue de la Basse Côte aux riverains. Il est essentiel de partager avec les utilisateurs les tenants et les aboutissants de notre réflexion. Notre projet a été accueilli avec beaucoup d'intérêt. Nous avons expliqué nos contraintes et pris note des observations des habitants.



LES TROPHÉES DE LA REUSSITE

Comme chaque année nous organisons avec les communes de Jaux, Jonquières et Le Meux les trophées de la réussite.

Nous récompensons nos habitants pour leurs distinctions dans tous domaines.

La cérémonie se déroulera à Jonquières le 27 novembre à 19H00 dans la salle des fêtes.

Nous vous invitons à vous faire connaître ou de proposer une personne de votre entourage auprès du secrétariat de la mairie d'Armancourt.

LES TRAVAUX

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 29 septembre dernier. Le but était de retenir les entreprises qui seront en charge de réaliser les travaux rue de la Basse Côte. Plusieurs entreprises ont répondu à notre demande. Les entreprises retenues sont : la société SCREG pour la voirie et la société LESENS pour l'enfouissement des réseaux. Ces deux prestataires réaliseront les 3 tranches de travaux.



Tranche 1: de l'entrée du village au chemin de l'Épinette côté impair

Tranche 2: de l'entrée du village au chemin de l'Épinette côté pair

Tranche 3: du chemin de l'Épinette à la place des Treilles, côtés pair et impair

ENTREPRISES	MONTANTS HT			TOTAL	DELAÏ DES TRAVAUX PAR TRANCHE	OBSERVATIONS
	Tr1: 2009	Tr2: 2010	Tr3: 2011			
SCREG	97 811,10 €	47 272,90 €	67 296,80 €	212 380,80 €	6 semaines	VOIRIE
LESENS	95 892,30 €	80 199,85 €	98 355,00 €	274 447,15 €	Tr 1: 8 sem - Tr 2: 6 sem - Tr 3: 7 sem	RESEAUX

NOTRE SITE INTERNET

Comme nous vous l'avons annoncé, nous sommes heureux de vous présenter le site internet de notre village. Vous y découvrirez les informations pratiques et l'actualité d'Armancourt.

Alors rendez-vous sur : www.armancourt.fr

Faites-nous part de vos remarques.



LA SECURITE A ARMANCOURT



Le 23 octobre, la municipalité a invité les Armancourtois à une réunion publique sur le thème de la sécurité et des nuisances sonores. La gendarmerie de La Croix Saint Ouen était également présente. A la suite d'un rapide bilan les Armancourtois ont fait part de leurs expériences. L'échange très constructif nous permet avec la gendarmerie de mettre en place un véritable plan d'action concernant les patrouilles, les contrôles de vitesse, le respect des arrêtés municipaux (ex: City stade) Cette réunion fut saluée par les participants.

SOIREE CANAPE !



Comme nous l'avons annoncé dans l'Armancourtois du mois de juin, l'Espace Jean Legendre nous a présenté en première le spectacle de la « Compagnie Appel d'Air ». Nous avons assisté à une chorégraphie de danse moderne qui mettait en scène les différents comportements de l'être humain. L'approche de ce spectacle innovant nous a permis de découvrir l'art contemporain. Lors du verre de l'amitié, les artistes et l'auteur ont expliqué au public, la création de cette œuvre.